

letr@it d'union

Octobre
2019
n°54

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



Elections des CME, voir en dernière page

**Le Conseil Municipal du
16 octobre 2019**

Pages 3 à 5

Le CME

Page 6

Les Associations

Pages 8 à 11

MAIRIE DE LA BERNARDIÈRE

20 rue de la poste - 85610 La Bernardière

Tel 02 51 42 15 91 - Fax 02 51 43 64 31

www.labernardiere.fr



facebook.com/Mairie La Bernardière



le sommaire

L'Editorial : page 2

**Le Conseil Municipal du
16 octobre 2019 : pages 3 à 5**

**Le Conseil Municipal Enfants :
page 6**

La Médiathèque : page 7

**Les Associations : pages 8 à
11**

**Inter-Communalité : pages 12
et 13**

Informations : pages 14 et 15

**Etat civil et Environnement :
page 15**

Chers amis,

Comme vous pouvez le constater, notre environnement évolue chaque jour un peu plus.

Les travaux dans la zone que nous avons nommée « Mairie-Stade » se poursuivent et permettent désormais de bien appréhender ce que sera notre prochain « Espace Sports-Loisirs -Détente ». La salle du Lavoir et celle du Vivier seront bientôt disponibles pour accueillir les associations de notre commune. Les équipements constitutifs des terrains de jeux multi-sports et skate-park sont quant à eux en fin de montage. Seul restera le revêtement en résine du terrain de tennis qui, pour des raisons techniques, ne sera réalisé qu'après l'hiver.

Je vous invite dès à présent à noter dans vos agendas la date du samedi 14 décembre qui verra l'inauguration officielle de cet espace. Je vous donnerai plus de détails dans le prochain Trait d'Union.

Evolution dans nos infrastructures mais évolution également dans nos organisations. Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de Communes a défini une nouvelle répartition des compétences et voté une politique commune à travers l'élaboration du Plan Jeunesse et Familles. Ainsi, Terres de Montaigu s'est proposé de gérer dans sa globalité l'espace Jeunesse pour l'ensemble des communes. Notre commune s'est inscrite dans cette démarche et a accepté de financer le mi-temps d'une animatrice Jeunesse.

Ce nouvel Espace Jeunesse de La Bernardière propose des animations pendant les vacances scolaires pour les 11-17 ans. Vous pouvez consulter à tout moment le programme sur notre site internet.

Dans les bulletins précédents, j'ai à plusieurs reprises communiqué sur l'arrivée du Très Haut Débit Radio grâce à l'implantation d'une antenne spécifique au sommet de notre château d'eau. Afin de répondre plus précisément aux éventuelles questions que nous nous posons sur cette nouvelle technologie et sur les avantages qu'elle peut nous apporter, Vendée Numérique se propose de nous rencontrer à l'occasion d'une réunion publique, qui se déroulera le mardi 19 novembre à 19h00 à la Doline.

Bien à vous
Claude Durand.

Administration Générale

Signature d'une convention avec Vendée numérique pour la pose d'une armoire Télécom

Vendée Numérique, Groupement d'Intérêt Public qui regroupe le Département de la Vendée et le SYDEV, assure le déploiement de réseaux de télécommunications électroniques à très haut débit en fibre optique sur le territoire Vendéen.

A La Bernardière, le déploiement de la fibre optique nécessite l'implantation d'une armoire installée sur une emprise foncière de 5 m² rue de la Poste.

Finances

Participation à l'accompagnement spécifique d'une élève scolarisée à l'école publique de Cugand

Comme l'an passé, l'accueil d'une élève originaire de notre commune et scolarisée à Cugand a besoin d'un accompagnement spécifique.

Le coût de cet accompagnement spécifique par une éducatrice spécialisée, sur le temps de la pause méridienne, pour l'année scolaire 2019-2020 est estimé à 1 734 € et se répartit comme suit :

33 lundis X 1h50 X 17€/h = 841.50 €

35 mardis X 1h50 X 17€/h = 892.50€

La commune de Cugand sollicite l'accord de la commune de la Bernardière sur une répartition du financement à 50/50 par commune.

Le conseil municipal valide cette décision à l'unanimité.

Participation frais de fonctionnement TAP de Cugand année 2018

La commune de la Bernardière verse chaque année à toutes les écoles, publiques comme privées, une subvention permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement. Cette subvention est versée en fonction du nombre d'élèves domiciliés à La Bernardière.

37 enfants de La Bernardière sont inscrits dans les écoles publiques de Cugand pour l'année 2018 dont 21 inscrits au TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

La participation demandée par la commune de Cugand s'élève à 92,23 € par enfant soit un total de 1 936,83 €. Cette participation correspond au TAP du premier semestre 2018, avant l'arrêt définitif de ce dispositif.

Finances (suite)

Montant de la subvention à accorder à l'ESDB

L'ESDB (Entente Sportive Détente La Bernardière) a formulé pour l'année 2019 une demande de subvention dans le cadre de l'exercice de son activité sur la commune et pour l'organisation d'événements particuliers. A cet effet, elle a fourni ses comptes ainsi que des fiches actions.

La commission a examiné le dossier présenté par l'association et propose le versement d'une subvention de 800 €.

Cadre de vie et développement urbain

Création d'un lotissement communal secteur du Verger

Une équipe pluridisciplinaire a été composée après consultation pour travailler sur le projet d'extension du quartier d'habitation secteur du Verger (sortie de bourg en direction de Treize-Septiers) :

- La Ville est Belle (architecte)
- Scale (Aménagement paysager)
- Géouest (bureau d'études VRD)

Le comité technique est composé des 3 précités plus le bureau d'études Terres de Montaigu. Le comité de pilotage réunit le comité technique, le Maire et le deuxième adjoint.

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour nommer cette opération Le Verger, pour déposer pour le compte de la Commune de la Bernardière une demande de permis d'aménager et pour lancer une consultation auprès des entreprises pour la réalisation de ce quartier d'habitation.

Création d'un lotissement communal secteur de la Prairie

Une équipe pluridisciplinaire a été composée après consultation (dans le cadre de ses délégations accordées par le Conseil Municipal) pour travailler sur le projet d'extension du quartier d'habitation secteur de la Prairie (sortie de bourg en direction de La Bruffière) :

- La Ville est Belle (architecte)
- Scale (Aménagement paysager)
- Géouest (bureau d'études VRD)

Le comité technique est composé des 3 précités plus le bureau d'études Terres de Montaigu. Le comité de pilotage réunit le comité technique, le Maire et le deuxième adjoint.

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour nommer cette opération Les Hauts de la Prairie, pour déposer pour le compte de la Commune de la Bernardière une demande de permis d'aménager et pour lancer une consultation auprès des entreprises pour la réalisation de ce quartier d'habitation.

Moyens généraux

Suppression puis création d'un emploi à temps non complet

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de permettre une augmentation du temps de travail de l'actuelle bibliothécaire, il est nécessaire de supprimer le poste d'adjoint territorial du patrimoine représentant 0.5 ETP (Equivalent Temps Plein) soit 17.5 heures hebdomadaires et de créer un nouveau poste à 0.7 ETP soit 24.5 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal vote favorablement ces décisions à l'unanimité.

Intercommunalité

Constitution de groupements de commandes

Afin de mutualiser les besoins en vue d'une simplification des démarches et de la rationalisation des achats (réalisation d'économies grâce à l'effet de masse, réduction des coûts financiers en termes de procédure de commande publique, etc.), le territoire Terres de Montaigu a décidé de constituer un groupement de commandes :

- pour la passation d'un marché d'acquisition et de maintenance de systèmes d'impressions informatiques
- pour la passation d'un accord-cadre de services relatif aux inspections de réception des réseaux neufs d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Adoption du rapport d'évaluation 2019 de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT)

La CLECT est chargée de rendre ses conclusions lors de chaque nouveau transfert de charges. Son rôle est de quantifier les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) aux communes membres.

Les transferts de charges des communes vers la communauté de communes concernent les compétences suivantes :

- L'aide financière aux associations d'assistantes maternelles : Le transfert des subventions aux associations d'assistantes maternelles concerne uniquement les communes de l'ancienne Communauté de Communes Terres de Montaigu.
- L'aide sociale en matière de transport scolaire par l'intermédiaire des autorités organisatrices de second rang (AO2) : Le transfert des subventions aux associations gestionnaires de service de transport scolaire concerne uniquement les communes de l'ancienne Communauté de Communes Terres de Montaigu.
- Les structures d'animation jeunesse : Le transfert de la compétence jeunesse dans sa globalité concerne l'ensemble des communes.

Les restitutions de charges de la communauté de communes vers les communes concernent les compétences suivantes :

- Les structures d'accueil de la petite enfance : ne concerne que les communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière.
- Les structures d'accueil de l'enfance : ne concerne que les communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière.

le Conseil Municipal des Enfants

Installation du Conseil Municipal des Enfants

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants CME 2019-2020 a été officiellement installé le jeudi 3 octobre en présence de Claude DURAND et Sylvie LORIOU.

Les 5 nouveaux élus CM1 ont rejoint leurs camarades élus en 2018.



Présentation des conseillers et de leurs propositions

En introduction, il est rappelé à l'assemblée ce qu'on attend des CME :

- Un engagement : présence aux conseils, aux manifestations communales, aux actions mises en œuvre.
- Une écoute vis-à-vis de leurs camarades qui peuvent leur transmettre des demandes ou des idées.
- Un comportement exemplaire et respectueux (en séance, à la cantine, au péricolaire, à l'école, sur la commune...)



Pendant la séance, à tour de rôle, les conseillers ont été invités à reprendre leur affiche et à faire part de leurs projets à l'Assemblée.

Les prochaines séances serviront à retenir des projets et à les mettre en place dans un intérêt commun. Certains projets seront soumis au vote dès le prochain conseil municipal des enfants.

Claude DURAND rappelle les deux événements majeurs qui réunissent l'ensemble des conseillers municipaux adultes et enfants pour faire part de leur projet et de leur réalisation : le cocktail d'automne et la soirée des vœux du Maire.

Il rappelle également les deux grandes dates importantes concernant les cérémonies du souvenir que sont les 8 mai et 11 novembre. Ces commémorations sont importantes, elles font partie de notre histoire.

Monsieur le Maire rappelle aussi le projet du 1^{er} CME : le Skate Park ! Ce mandat sera l'occasion pour eux de participer au projet de l'inauguration qui se déroulera très prochainement.

Il profite de cet échange pour les informer de la mise en place, dans l'environnement du foyer des jeunes, d'un « espace jeunesse » pour les 11-17 ans. La brochure leur est remise en séance. Les conseillers sont invités à partager cette information auprès de leurs grands frères, grandes sœurs, cousins et cousines...

Sylvie LORIOU les informe également de la soirée Halloween du 30 octobre pour les enfants du CE2 au CM2.

Agenda

Le prochain conseil se tiendra le 07 novembre à 16h45 en mairie, salle du conseil municipal.

la Médiathèque

MEDIATHEQUE *la Caserne aux livres*

**CODING
GOÛTER**

Mercredi 30 octobre à 14h

Moment ludique de découverte autour
de la programmation informatique,
le tout se terminant par un formidable goûter !



Entrée gratuite, à partir de 8 ans.

Nombre de places limité.

Inscriptions auprès de la médiathèque.



la Bernardière

Plus d'infos

18, rue de la Poste - 02 51 42 99 33

mediatheque@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

Médiathèque la Caserne aux livres

Nouveaux horaires de la médiathèque :

Lundi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 10h - 12h / 15h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 19h30

Samedi : 10h - 12h

Vous pouvez désormais emprunter :

6 livres, 2 revues, 2 DVD et une liseuse
pendant 4 semaines !

la Bernardière

Ce mois-ci :

**découvrez une sélection de films
d'horreur (secteur adulte) et de livres
(secteur jeunesse) qui vous feront
frissonner.**

MEDIATHEQUE *la Caserne aux livres*



Jeudi 14 novembre à 20h



Projection du film documentaire
« Internet ou la révolution du partage »
de Philippe Borrel

En présence de Audric Gueidan,
médiathécaire numérique indépendant.

Entrée libre

arte

la Bernardière

Plus d'infos

18, rue de la Poste - 02 51 42 99 33

mediatheque@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

MEDIATHEQUE *la Caserne aux livres*



Jeudi 21 novembre à 20h



Projection du film documentaire
« Mémoires de pierre : Brésil, les premières
couleurs de l'Amérique »
de Laurent Ramamonjisoa

En présence de Jean-Loïc Le Quellec, mythologue,
anthropologue et chercheur au CNRS.

Entrée libre

la Bernardière

Plus d'infos

18, rue de la Poste - 02 51 42 99 33

mediatheque@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

les associations

Les Rendez-Vous Bernardins

Le samedi 7 septembre s'est déroulée la 3ème édition du tournoi de Molky organisé par 5 membres de l'association Les Rendez-Vous Bernardins (Guillaume G, Alexandre T, Julien L, Romain G, Jérémy R)

Les participants, qui s'étaient inscrits une semaine à l'avance, avaient rendez-vous à 13h au stade du Vivier sur la commune de La Bernardière pour finaliser leurs inscriptions.

28 équipes étaient présentes cette année (15 en 2017 et 22 en 2018) dont deux vice-champions du monde et un champion de France.

Le tournoi a débuté à 14h sous un ciel bleu, pour attaquer un premier tour de poule, puis être redistribué dans des poules de consolante et de principale (15 matchs environ par équipe).



Cette troisième édition fut une réussite grâce à la bonne humeur de tout le monde, la musique, le temps radieux et aux coupes et lots de grillades remis à chaque participant.

La finale a eu lieu à 21h30 sous la lumière des projecteurs du stade.

LA BERNARDIÈRE SAMEDI 2 NOVEMBRE

PALETS sur PLOMB en Doublettes

Organisé par le Palets Club

Salle des sports

Inscriptions 14h00 - Début du concours 14h30

Lots à tous les participants

Inscriptions

- 8 €

- 4 € - 12 ans

BAR
SANDWICHES
GRILLADES

Un lot pour la 1^{ère} équipe féminine



café des SPORTS
BAR - TABAC

53 rue centrale, 85610 la Bernardière
02 28 97 09 44



MICKAEL PICOT

La Rouvraie - 85610 LA BERNARDIÈRE
mickael.picot2@orange.fr

Toiture terrasse
Tuiles et ardoises
neuf et rénovation

06 75 84 15 11

LES ASSOCIATIONS DES BERNARDIÈRES

les associations



LA BERNARDIÈRE

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019
9h - 17h30



Bar et restauration
sur place

Vide grenier

<https://cab85.blogspot.com/>

Salle de Sports de La Bernardière
3,50€ le mètre linéaire
intérieur et extérieur
Contact :
06-75-13-16-46
mail : asso.cab85@gmail.com

CAB

COLLECTE DE BOUCHONS PLASTIQUES



Le samedi 16 novembre 2019 de 9h30 à 12h30
au parking de la salle des sports

Collecte pour

- Acheter du matériel pour handicapés (fauteuil, etc...)
- Améliorer les conditions de Vie de tout handicapé
- Aider des opérations humanitaires ponctuelles.

Bouchons plastiques propres de boissons

BOUCHONS REFUSÉS :

- ▶ bouchons de produits chimiques, de détergents...
- ▶ bouchons de médicaments
- ▶ couvercles plastiques boîtes de crème fraîche ou de beurre.

Site National : www.bouchonsdamour.com

Contacts : ☎ 09.52.31.54.33

Les Bouchons d'Amour

Les Rendez-Vous Bernardins



Pour rappel, il est toujours possible de venir faire des cours d'essai et de s'inscrire au fitness et/ou zumba.

Les cours ont lieu à la salle de sport

- le **lundi** pour un cours de **fitness** de 20h à 21h
- le **samedi** pour un cours de **zumba** de 9h30 à 10h30

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail :

fitnessbernardin@gmail.com



les associations intercommunales

LA NAISSANCE DES OWLS

Au départ, l'association « Comme sur des roulettes » réunit celles et ceux qui aiment patiner, déjà experts ou apprentis, tous les jeudis soirs. Très vite, certains se passionnent pour le hockey, et ouvrent un créneau d'entraînement spécifique les lundis soirs.

Les « Owls » de Treize-Septiers sont nés !

Le roller-hockey à la différence du Hockey sur glace se pratique en salle et sur des rollers. 2 équipes de 5 joueurs, équipées de crosses et munies d'un palet, se rencontrent sur le terrain, avec autant de joueurs en remplacement pour se relayer. Au terme de 2 x 25 minutes, l'équipe qui a inscrit le plus de buts remporte le match.



QUI SONT LES OWLS ?

C'est une équipe mixte, de tout âge et de différents niveaux. Elle compte une dizaine de joueurs(ses), issus des Terres de Montaigu (Treize-Septiers, Boufféré, La Guyonnière, La Bernardière...) et du Sud Loire (Gorges, St Colombran). Fred et Seb, pros du maniement de la crosse, sont les deux coachs de l'équipe. Avec pédagogie, ils partagent leurs techniques et leurs savoir-faire.

De nature communicatifs et ouverts, les « Owls » aiment rencontrer les équipes alentours lors de matchs amicaux. Jusque là, leur cohésion a toujours permis d'assurer une place sur le podium.



REJOIGNEZ-NOUS

Curieux(se) ? Envie de tester une nouvelle activité ? D'approfondir votre pratique ? Besoin de vous dépenser ? Rejoignez-nous avec vos rollers pour une séance de découverte ou plus si affinités :

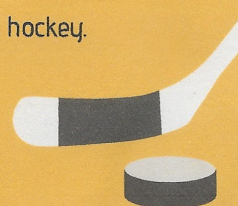
- les lundis soirs à 20h30 pour pratiquer le hockey ;
- les jeudis soirs à 20h30 pour apprendre le roller tout en s'amusant et découvrir le hockey.

RDV à la salle du plan d'eau (1, rue Pierre Henri Gillot - 85 600 Treize-Septiers).

Ambiance conviviale garantie.

Plus d'informations : commesurdesroulettes.roller@gmail.com / 06 87 35 37 62

Retrouvez-nous sur Facebook 



Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne



Tél : 02-51-46-48-38

contact@reel-ges.fr



ANTENNE NORD-VEENDEE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer est présent dans votre commune et celles des alentours, grâce à des bénévoles qui s'investissent au sein de leur antenne pour pouvoir :

- Mettre en place en milieu scolaire et en entreprises etc... des actions de prévention (ex : tabagisme etc.....)
- et Promouvoir les dépistages (ex : cancers du sein et colo-rectal)
- Aider les malades et leurs proches (Activités Bien-être à Montaigu et à la Chimotais (Cugand), Ecoute auprès des malades etc....)
- Participer à diverses manifestations au profit de la Ligue contre le cancer (ex : concerts , marches etc...)

Pour assurer ces nombreuses actions nous avons besoin de vous

D'autre part, le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer participe au financement de projets de recherches sur la maladie (en donnant la priorité aux équipes de chercheurs du Grand-Ouest)

Aussi si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour qu'ensemble nous continuions à faire reculer la maladie, rejoignez nous au sein de notre Antenne (chacun pouvant contribuer à sa façon à l'élan bénévole)

Renseignements auprès des référents bénévoles de l'Antenne Nord -Vendée de la LCC :

-Mme Bonnaudet Gaby 0660702864

-Mr Barneaud Robert 0698103483

Échange, Discussions en groupe

Thème : « La Prévention des chutes »

En partenariat avec les adjoints aux affaires
sociales des communes :
La Bernardière - Cugand
La Bruffière – Treize-Septiers
La Boissière de Montaigu

2 Ateliers gratuits (2x 2heures)

Accessibles à partir de 60 ans !

Animés par des rééducateurs
de la Chimotaie - Cugand

Sur inscription * au 02 51 45 66 00

* (Inscriptions limitées à 15 personnes)



- Les habitudes de vie
- Les facteurs de risque de chutes
- L'activité physique
- L'aménagement de l'environnement



Les premières semaines de chaque mois Les mardis et vendredis de Novembre 2019 à Février 2020

Cugand, La Chimotaie, salle de spectacle, 1^{er} étage, **mardi 5/11 et vendredi 8/11** de 9h15 à 11h15
La Boissière de Montaigu, Oxalis, 10 rue des jardins, **mardi 3/12 et vendredi 6/12** de 9h15 à 11h15
La Bruffière, salle Bellevue, 4 impasse Joseph Guitton, **mardi 7/1 et vendredi 10/1** de 9h15 à 11h15
Treize-Septiers, Résidence du bois de l'île, 12 bis rue de la sainte famille, **mardi 4/2 et vendredi 7/2** de 9h15 à 11h15 (salle camélia).



Ma belle-sœur habite Montaigu ! Bien évidemment elle peut s'inscrire !

Ma fille veut que je m'informe ! Oui, et elle peut aussi venir avec vous aux ateliers !

J'habite Treize-Septiers, je suis disponible seulement en Novembre. Pas de souci pour une inscription sur Cugand !

N'hésitez pas à prendre contact avec les transports solidaires de votre commune pour venir à plusieurs !



La Chimotaie



Conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie de la Vendée



Relèvera votre compteur

A : LA BERNARDIERE

Du : 12/11/2019 Au : 30/11/2019



Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- **de rendre accessible votre compteur.**
- **d'éloigner vos animaux, pour la sécurité de notre personnel.**

Nos releveurs possèdent tous une carte professionnelle officielle nominative avec leur photo d'identité. Elle vous sera présentée sur simple demande.

Vous pouvez également nous transmettre votre relevé sur notre site internet
service.client.nantes.eau@suez.com

Panneaux « Voie sans issue »

Un recensement des villages et rues concernés par l'installation de panneaux de voies sans issue a été réalisé.

Il conduit à leurs installations dans les lieux suivants :

- La Fuzellerie
- L'Épinassière
- Le Racinet
- Le Plessis
- La Brunelière
- La Challore
- La Noue
- La Rouvraie
- Rue des Jardins



Collecte de sang

ASSOCIATION
TERRES DE MONTAIGU



Mardi 22 octobre 2019 de 15h30 à 19h30

à St Georges de Montaigu

Mardi 12 novembre de 15h30 à 19h30

à Treize-Septiers

Fermeture de la MEDIATHEQUE et de la MAIRIE :

La Médiathèque sera fermée les **1er et 11 novembre 2019**

La Mairie sera fermée le **2 novembre 2019**

l'état civil

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Lila LAUNAY, née le 24 août 2019

Louise VERDIER, née le 30 septembre 2019

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

Annick DURAND, décédée le 25 août 2019

l'environnement

Collecte des déchets :



30 octobre



13 novembre

Elections des Conseillers Municipaux Enfants

L'élection des conseillers municipaux enfants issus des classes de CM1 s'est déroulée le mardi 1 octobre 2019.

Comme les années précédentes, il s'agissait d'élire, parmi les 11 candidats déclarés, 5 nouveaux conseillers pour remplacer les conseillers de CM2 de l'année dernière partis au collège.

Une campagne électorale a été réalisée par les candidats sous forme d'affiches.

L'élection s'est tenue en mairie dans les conditions réelles de vote.



Les différents termes appris en classe pendant la campagne comme carte d'électeur, isoloir, urne, liste d'émargement... ont ainsi trouvé toute leur signification.

Les conseillers ont été élus pour un mandat de 2 ans.

Bienvenue à Lise AUTRET, Eline CHEVOLEAU, Timéo GUIBERT, Eline HERVOUET et Sacha LAUNAY.

L'installation du Conseil Municipal des Enfants s'est tenue le jeudi 3 octobre dans la salle des conseils à la mairie (voir article en page 6).



**letr@it
d'union**

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

 facebook.com/Mairie La Bernardière

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h/12h30

Le samedi : 9h/12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30-13h30/16h45

Le samedi : 9h/12h